

Stage – Evaluation à mi-parcours de la Charte du Parc naturel régional de l'Aubrac



Contexte

Le Parc naturel régional de l'Aubrac est un syndicat mixte créé en 2018. Il porte différentes missions de développement territorial durable, de valorisation des patrimoines et de préservation de la biodiversité. La charte du Parc, adoptée pour 15 ans par les collectivités locales, cible les sujets de travail prioritaires pour le territoire.

En 2025-2026, le Parc sera à mi-parcours de la mise en œuvre cette 1ère Charte. Ce moment est important pour réinterroger les enjeux du territoire (définis dix ans auparavant), la stratégie élaborée et les actions mises en œuvre par le Parc et ses partenaires. Cette évaluation à mi-parcours sera l'occasion de conforter ou de réorienter le cas échéant les actions à mener pour la période 2026-2033 mais également d'entamer les réflexions (choix des questions évaluatives, mise en place de dispositifs de suivi et d'évaluation) qui serviront de socle à l'évaluation finale et la révision de la Charte.

Le dispositif imaginé repose sur différentes étapes :

- Réaliser un bilan des actions menées, par le Parc, les signataires et les partenaires, depuis sa création ; comme le Parc de l'Aubrac est en cours de déploiement du logiciel EVA (logiciel de la Fédération des Parcs naturels régionaux), instaurer également le système de suivi des actions pour la 2nde moitié de la Charte (indicateurs de suivi) et mieux préparer l'évaluation finale
- S'interroger sur les enjeux du territoire pour vérifier si les enjeux du diagnostic sont toujours d'actualité et surtout si de nouveaux enjeux sont apparus depuis le diagnostic initial : interroger ainsi l'évolution du territoire, la pertinence des mesures/dispositions de la Charte, expliquer les éventuelles actions engagées non prévues dans la charte
- Evaluer la contribution de l'action du Parc à la production de certains effets sur les enjeux identifiés, c'est-à-dire fixer le référentiel d'évaluation :
 - o Poser les questions évaluatives, qui serviront tant à l'évaluation à mi-parcours qu'à l'évaluation finale
 - o Définir les critères et indicateurs d'évaluation qui en découlent et les renseigner pour le mi-parcours

Il est également prévu de profiter de cette évaluation à mi-parcours pour interroger/étudier l'opportunité de déployer de nouveaux dispositifs :

- Labellisation Géopark
- Labellisation Réserve de ciel étoilé
- Création d'une réserve naturelle (nationale, régionale)

Les questions du périmètre et de la relation avec de potentielles villes-portes pourraient également être étudiées.

L'évaluation à mi-parcours sera menée en mixant :

- Une prestation d'un bureau d'études spécialisé, pour appuyer le Parc en méthodologie, interroger les partenaires, analyser et organiser les informations pour présenter un rapport lisible, communicable
- Des ressources internes, appuyées par un stage de longue durée.



Missions principales du/de la stagiaire

- Rassembler les informations, pertinentes et structurées, liées aux actions menées depuis la création du Parc pour préparer un bilan d'activités 2018-2024
- Sauvegarder le cas échéant ces données dans le logiciel EVA
- Etablir les indicateurs nécessaires au suivi de l'activité du Parc et des mesures de la Charte (logiciel EVA en cours de déploiement)
- Participer à la gouvernance de la démarche d'évaluation : ateliers, commission d'élus, comités techniques...
- Participer au travail du prestataire sur la définition des questions évaluatives et des indicateurs à suivre pour l'évaluation (selon avancée de la prestation)



Compétences recherchées

Stage de fin d'étude. Master 2 ou Ingénieur dernière année

- Connaissance des politiques publiques et des questions d'évaluation
- Connaissances de la structure « Parc naturel régional »
- Bonnes capacités rédactionnelles et aisance à l'oral
- Rigueur et autonomie
- Utilisation de logiciel de cartographie (QGIS)
- Permis B impératif (voitures du Parc à disposition dans la mesure du possible)

Conditions d'accueil

- Stage de 6 mois, de mars 2025 à août 2025 (dates flexibles)
- Gratification selon la réglementation en vigueur (4.35€/h actuellement). 35h par semaine et 2j de congés par mois.
- Poste basé dans une antenne du Parc à Estaing (12). Déplacements réguliers sur l'Aubrac, ponctuellement dans les départements alentours. Travail ponctuel en soirée.



Envoi des candidatures

Candidatures à adresser à M le Président du Parc naturel régional de l'Aubrac jusqu'au 15 janvier 2025.

Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation par mail (catherine.baur@parc-naturel-aubrac.fr) ou par courrier au 7920 route d'Aubrac, 12 470 St-Chély d'Aubrac

Renseignements par mail ou téléphone : Directrice-adjointe catherine.baur@parc-naturel-aubrac.fr ou 07.56.37.67.58.